



**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480C  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095**

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

Veillez adresser les demandes de renseignements à l'autorité contractante à  
Hussain.Noor@pwgsc-tpsgc.gc.ca

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Title - Sujet</b> Veillez adresser les demandes de r	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> KW405-190405/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> KW405-190405	<b>Date</b> 2019-01-17
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-007-7677	
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-8-41115 (007)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-01-28</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Noor, Hussain	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor007
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905) 615-2077 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation  
KW405-190405/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
KW405-190405

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41115

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR007  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

**La modification n° 001 à l'invitation à soumissionner vise à répondre aux questions de l'industrie et à apporter les modifications nécessaires.**

### **À la Partie 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 6.3.2 Conditions générales supplémentaires**

**Supprimer :** 4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence, s'applique au contrat et en fait partie intégrante.

**Insérer :** 4004 (2013-04-25), Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence, 4004 02, 3. (2008-05-12) Services de correction d'erreurs.

Sauf disposition contraire dans le contrat, l'entrepreneur doit faire tout ce qui est raisonnablement possible pour corriger les erreurs de logiciel dans les délais suivants :

« Degré d'importance 1 » :  
dans les soixante-douze (72) heures de l'avis donné par le Canada;

« Degré d'importance 2 » :  
dans les sept (7) jours de l'avis donné par le Canada;

« Degré d'importance 3 » :  
dans les quatorze (14) jours de l'avis donné par le Canada;

« Degré d'importance 4 » :  
dans les quatre-vingt-dix (90) jours de l'avis donné par le Canada.

### **Questions et réponses**

**Question n° 1 :** À la section 4.1.1.2, Critères techniques cotés, doit-on utiliser le système standard d'introduction des échantillons pour produire ces données? L'utilisation d'un système de désolvation Apex (ou de son équivalent) serait-elle acceptable?

**Réponse n° 1 :** Les soumissionnaires doivent utiliser le système standard d'introduction des échantillons pour respecter la configuration précisée dans la demande de propositions (DP). On reconnaît que le système de désolvation Apex constitue une option possible pour un spectromètre de masse à source à plasma inductif (ICP-MS), mais ce dernier ne fait pas partie des exigences. Veuillez ne pas utiliser un système de préconcentration des échantillons, comme l'Apex, pour produire les données.

**Question n° 2 :** Aux articles 8 à 15 de la section 4.1.1.2, Critères techniques cotés, lorsque des données de sensibilité relatives aux coups par seconde (cps) sont nécessaires pour des analytes précis, devrait-on également fournir des valeurs à blanc afin de pouvoir les soustraire des données de sensibilité pour calculer le compte à blanc soustraits?

**Réponse n° 2 :** Oui, la fourniture des valeurs à blanc serait appréciée.

**Question n° 3 :** En ce qui a trait à la section 6.4.2 Date de livraison, veuillez préciser si la formation et la facturation sont aussi requises avant le 29 mars 2019 ou si seules la livraison et l'installation le sont.

**Réponse n° 3 :** La livraison et l'installation doivent être terminées d'ici le 29 mars 2019 et la facture doit être présentée à ce moment. La formation, si elle est demandée dans le cadre d'une modification au contrat, doit également être donnée d'ici le 29 mars 2019.

**Question n° 4 :** Article 2 de la section 4.1.1.2, Critères techniques cotés : il s'agit d'une spécification en mode simple quadripôle qui ne reflète pas le réel rendement analytique d'un spectromètre de masse en mode SM/SM. Nous demandons le retrait de cette spécification, car le rendement analytique réel avec un vrai échantillon de sensibilité en abondance est démontré plus loin dans l'article 9 – signal faussement positif concernant l'oxyde de soufre en raison de la présence d'une vaste quantité de phosphore.

**Réponse n° 4 :** On reconnaît que la sensibilité en abondance en mode simple quadripôle n'aurait que peu de sens dans son énoncé actuel, mais la demande vise la sensibilité en abondance en mode SM/SM, et non en mode simple quadripôle. La sensibilité en abondance de l'instrument en mode SM/SM est essentielle pour évaluer l'efficacité de tout le système SM/SM, y compris les composantes quadripôle et à vide. Elle nous aidera également à déterminer dans quelle mesure un système aura la capacité de traiter les différentes matrices régulièrement analysées partout au Canada.

**Question n° 5 :** Articles 3, 4 et 5 de la section 4.1.1.2, Critères techniques cotés : on reconnaît que la sensibilité de détection constitue un outil viable de caractérisation du rendement d'un instrument, mais les limites de la détection atteignables sont plutôt liées aux tâches quotidiennes dans un laboratoire. Nous suggérons par conséquent que la spécification soit modifiée pour indiquer plutôt les véritables limites de détection de l'instrument (LDI).

À l'article 3 :

- Isotopie  $^7\text{Li}$  : LDI inférieures ou égales à 2,0 ppt (60 points)
- Isotopie  $^7\text{Li}$  : LDI entre 4 ppt et 2,1 ppt (40 points)
- Isotopie  $^7\text{Li}$  : LDI entre 4,1 ppt et 6,0 ppt (20 points)
- Isotopie  $^7\text{Li}$  : LDI entre 6,1 ppt et 8,0 ppt (10 points)

Ces limites devront être démontrées lors de l'installation.

À l'article 4 :

- Isotope  $^{115}\text{In}$  : LDI inférieures ou égales à 0,10 ppt (60 points)
- Isotope  $^{115}\text{In}$  : LDI entre 0,11 ppt et 0,20 ppt (40 points)
- Isotope  $^{115}\text{In}$  : LDI entre 0,21 ppt et 0,40 ppt (30 points)
- Isotope  $^{115}\text{In}$  : LDI entre 0,41 ppt et 0,60 ppt (10 points)

Ces limites devront être démontrées lors de l'installation.

À l'article 5 :

- Isotope  $^{238}\text{U}$  : LDI inférieures ou égales à 0,03 ppt (60 points)
- Isotope  $^{238}\text{U}$  : LDI entre 0,04 ppt et 0,09 ppt (40 points)
- Isotope  $^{238}\text{U}$  : LDI entre 0,10 ppt et 0,20 ppt (20 points)
- Isotope  $^{238}\text{U}$  : LDI entre 0,21 ppt et 0,60 ppt (10 points)

**Réponse n° 5 :** Ces trois articles visent à évaluer la sensibilité de l'instrument analytique. On convient avec le fournisseur que les limites de détection de la méthode (LDM) sont liées aux tâches accomplies quotidiennement dans le laboratoire. Vous nous suggérez d'évaluer les LDI plutôt que la sensibilité. Les LDI subissent l'influence de six (6) grandes variables, soit (1) le bruit de fond, (2) la sensibilité en abondance, (3) la sensibilité, (4) le temps d'intégration, (5) la valeur d'oxyde et (6) les interférences en

Solicitation No. - N° de l'invitation  
KW405-190405/A  
Client Ref. No. - N° de réf. du client  
KW405-190405

Amd. No. - N° de la modif.  
001  
File No. - N° du dossier  
TOR-8-41115

Buyer ID - Id de l'acheteur  
TOR007  
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

---

double charge. L'évaluation technique mesure cinq de ces six variables, sans égard au temps d'intégration. Il est essentiel d'évaluer chaque variable indépendamment pour obtenir la mesure véritable de la capacité d'un instrument. Il est particulièrement important que les critères évalués soient indépendants du temps d'intégration, car il s'agit de la variable définie par l'utilisateur qui peut influencer sur la LDI indiquée. L'utilisateur peut arriver à des LDI inférieures s'il augmente de beaucoup le temps d'intégration. Comme il s'agit d'un laboratoire de production, il faut un instrument capable de réaliser les tâches quotidiennes avec autant d'efficacité que possible tout en satisfaisant aux objectifs de qualité des données.

Les plages suggérées par le fournisseur sont adéquates aux fins de l'évaluation des LDI, mais il faut tenir compte du fait que les niveaux du « meilleur des cas » sont (de 2 à 6 fois) plus élevés que les capacités de l'instrument actuel. Le besoin à satisfaire est celui d'un instrument qui atteigne le niveau actuel de service ou le dépasse.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER  
DEMEURENT INCHANGÉES.**